

## **Conditions générales du jeu concours « Tentez de remporter 1 Eau de Protection Solaire Idéal Soleil » - mis en place sur Facebook et sur la Newsletter par Vichy Switzerland (L'Oréal Suisse SA)**

La société L'Oréal Suisse SA ci-après dénommée « L'Oréal Suisse », société anonyme dont le siège social est sis au chemin de Blandonnet 10, 1214 Vernier, immatriculée au Registre du Commerce du Canton de Genève sous le numéro fédéral CH-660-0049949-8, met en place un jeu en ligne « Tentez de remporter 1 Eau de Protection Solaire Idéal Soleil » pour sa marque Vichy. 1 gagnant sera tiré au sort et reportera 1 Eau de Protection Solaire Idéal Soleil ! Le concours est ouvert du **30.06.2018 – 31.08.2018**. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

### **Conditions générales de participation au concours « Tentez de remporter 1 Eau de Protection Solaire Idéal Soleil »**

#### **1. Généralités**

Le concours est ouvert seulement aux personnes résidant en Suisse ou au Liechtenstein et accessible uniquement à partir de la plateforme Facebook à l'adresse suivante : [www.facebook.com/VichySwitzerland](http://www.facebook.com/VichySwitzerland) et de notre Newsletter.

Il est précisé que la société Facebook n'a aucunement participé à l'élaboration du concours « **Tentez de remporter 1 Eau de Protection Solaire Idéal Soleil** » et n'interviendra pas au cours de son déroulement. Il ne peut donc être présumé de l'hébergement du concours sur la plateforme Facebook un quelconque parrainage, partenariat ou association.

Aucune contrepartie financière ou achat de produits Vichy ou d'une autre marque du Groupe L'Oréal N'EST NÉCESSAIRE POUR ENTRER, POUR PARTICIPER, OU GAGNER ce concours. Un achat n'augmente pas les chances de gagner.

En participant à ce concours, les participants acceptent d'être liés par les présentes conditions générales. Toute violation des conditions générales et/ou tous soupçons de manipulations en tous genres peuvent entraîner la disqualification du contrevenant du concours Vichy « Tentez de remporter 1 Eau de Protection Solaire Idéal Soleil » et/ou le déclenchement de procédures pénales et/ou civiles.

La participation au concours Vichy « Tentez de remporter 1 Eau de Protection Solaire Idéal Soleil » via des services de jeux ou des robots de jeu automatisés est strictement interdite.

#### **2. Conditions d'admissibilité**

Le concours Vichy «Tentez de remporter 1 Eau de Protection Solaire Idéal Soleil » est ouvert uniquement aux personnes **âgées de plus de 18 ans résidant en Suisse ou au Liechtenstein**, à l'exception des collaborateurs de L'Oréal Suisse, partenaires promotionnels, organisateurs du concours, ou toute autre partie associée à l'élaboration ou l'administration de ce concours, de membres de leur famille (parents, enfants, frères et soeurs, conjoint) ou de personnes faisant ménage commun avec elles. Une seule participation par personne et lieu de domiciliation est acceptée.

#### **3. Comment participer et gagner?**

Du **30.06.2018 – 31.08.2018**, un concours sera mis en ligne. A la fin de la durée du concours, un tirage au sort est effectué parmi les participants pour déterminer 2 gagnants qui remporteront Tentez de remporter 1 Eau de Protection Solaire Idéal Soleil à leur choix. L'Oréal Suisse se réserve le droit de ne pas attribuer le lot en cas d'usurpation d'identité de la part du gagnant tiré au sort.

L'identité des gagnants pourra être publiée sur la page Facebook Vichy Switzerland dans les jours suivant la fin du concours.

Les cadeaux des concours sont envoyés en courrier normal, sauf exception. La livraison des cadeaux est de la responsabilité du transporteur. Les cadeaux non reçus, perdus ou égarés ne peuvent en aucun cas être réclamés à Vichy. Aucune correspondance ne sera échangée. Les prix ne sont pas transférables et ne peuvent ni être échangés ni convertis en espèces. Tout recours juridique est exclu.

#### **4. For et droit applicable**

Les présentes conditions de participation sont soumises au droit suisse. Pour tout litige, les personnes participant au concours et/ou les organisateurs déclarent faire élection de for à Genève.

Tout différend dans l'interprétation, la conclusion ou la mise en oeuvre des présentes conditions générales, qui ne pourrait pas être réglé par un arrangement amiable, sera soumis aux tribunaux ordinaires du canton de Genève, sous réserve de recours éventuel au Tribunal fédéral.

#### **5. Divers**

L'Oréal Suisse se réserve le droit d'apporter à tout moment et sans préavis des améliorations et des changements au concours ou au site et de suspendre, d'écourter, de prolonger, d'annuler ou de clore prématurément le concours en cas de force majeure, de panne technique, de fermeture du site ou de tout autre motif important, notamment si les circonstances l'y obligent. Sa responsabilité ne saura être engagée de ce fait et aucune indemnisation ne pourra lui être réclamée à ce titre.

## **POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

[Cliquer ici pour consulter la Politique de protection des données personnelles de L'Oréal Suisse SA.](#)